

NICOLAS BERGASSE

PUBLICISTE

AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS, DÉPUTÉ DE LYON A L'ASSEMBLÉE
CONSTITUANTE,

Né à Lyon en 1750, mort à Paris en 1832.

I

MESSIEURS,

En prenant au milieu de vous la place que devrait occuper encore M. Servan de Sugny, je regrette, presque à l'égal de l'oubli d'un devoir l'insuffisance absolue qui me prive de vous entretenir des travaux et des mérites de mon prédécesseur. Comme les plus hauts dignitaires de l'Etat, les savants ne doivent être jugés que par leurs pairs. Orientaliste renommé, poète ingénieux et facile, traducteur heureux des principaux chants de la muse ottomane, digne comme magistrat d'appartenir à la famille de ce Servan de Grenoble, qui fut l'un des plus purs représentants de l'esprit du dix-huitième siècle dans la législation, et qui a laissé une trace brillante dans les annales de votre Académie, frère d'un autre de vos anciens collègues dont vous vous rappelez les travaux sur la littérature grecque, cette vraie langue de l'Orient, et qui revit avec tant d'éclat au milieu de vous, M. Edouard Servan de Sugny, auquel de pieux hommages ont déjà été rendus dans la presse locale (1),

(1) Voir notamment l'intéressante notice lue par M. Gaspard Bellin à la Société littéraire de Lyon et *Revue du Lyonnais*, septembre 1860.